

Les « délégués Swiss Sailing » à un Championnat de Suisse

Buts:

Le titre de champion Suisse est une reconnaissance pour une performance de haut niveau dans le sport vélique. C'est pourquoi des exigences pour l'organisation et l'exécution de championnats doivent être établies.

Cela concerne en particulier:

- Respect des règlements, des prescriptions et des délais
- Disposition générale et équipement régates du club organisateur
- L'organisation à terre et sur l'eau
- Communication entre les concurrents, les organisateurs et le public.

Mission:

Le délégué Swiss Sailing soutient et contrôle l'organisation et le bon déroulement d'une régates lors d'un Championnat de Suisse. Il est le lien entre la fédération, le club organisateur et la classe qui organisent un championnat de Suisse et il représente les intérêts de Swiss Sailing.

Le délégué doit intervenir lors des préparatifs et du déroulement d'un Championnat de Suisse, s'il y a danger que les conditions pour l'homologation du championnat ne soient pas remplies.

Exigences:

Le délégué de Swiss Sailing devrait:

- Être actif ou ancien régatier avec une licence par Jury nationale ou Directeur de Comité de Course nationale
- Avoir des compétences personnelles et spécialisées dans le domaine de la voile
- Connaître les éléments pour l'organisation d'un championnat
- Avoir suivi le cours II (cours de base pour officiels), être prêt à suivre régulièrement des cours de perfectionnement
- Avoir suivi le cours d'introduction pour délégué de Swiss Sailing
- Remplir sa tâche bénévolement selon les exigences et le temps nécessaire requis et prendre part à au moins 1 ou 2 championnats de Suisse par année (défraiement selon règlement de Swiss Sailing).

Coordination:

Les délégués de Swiss Sailing sont nommés, formés et mis en place par l'association. Ils sont placés sous l'autorité directe du chef ressort racing, membre de la direction de Swiss Sailing.

Droits et devoir d'un délégué:

Les tâches suivantes incombent au délégué de Swiss Sailing comme représentant de la fédération, il prendra des décisions sous sa responsabilité.

Avant le championnat:

- Il prend contact le plus rapidement possible après l'annonce officielle de la répartition des championnats avec le club organisateur et la classe et les informe de de la forme de sa collaboration.
- Il s'assure, que le président du Comité de Course et les juges disposent d'une licence valable de Swiss Sailing.
- Il soutient et surveille le développement de la préparation, en particulier le respect des règlements et des prescriptions.
- Il contrôle avec le président du Jury l'élaboration de l'avis et des instructions de course.
- Il décide en cas d'inscriptions insuffisantes comment la manifestation sera considérée (championnat de classe par exemple).

Pendant le championnat:

- Il prend contact avec le jaugeur responsable pendant la jauge, surveille la jauge et contrôle que les prescriptions concernant le port de la publicité soient appliquées et s'informe des résultats de la jauge.
- Quand les critères d'applications pour la conduite d'un championnat sont remplis, il remet au club le fanion de Swiss Sailing et ouvre officiellement le championnat.
- Pendant le championnat il est présent pour la plupart du temps et surveille le déroulement de l'organisation à terre et sur l'eau. Afin de surveiller les activités sur l'eau il peut demander au club organisateur le moyen de s'y rendre.

Après le championnat:

- Pour autant que toutes les conditions pour l'homologation du championnat soient remplies, il déclare le championnat valable et distribue officiellement le titre ainsi que les médailles.
- Si pour des raisons de manque de vent le championnat n'a pas pu être homologué, il peut soutenir, auprès de Swiss Sailing, la demande de la classe pour la reconduction du championnat dans la même année.
- Il remplit son rapport final pour Swiss Sailing en fonction de sa check-list et après la conférence finale avec le président du Jury, le directeur du comité de course et le représentant de la classe.
- Il envoie son rapport au secrétariat de Swiss Sailing au plus tard 8 jours après le championnat. Des problèmes, tels que réclamations difficiles ou manquement grave au règlement de publicité doivent être communiqués sur une feuille séparée.

Documents importants:

- Règlement pour championnat Suisse et Annexe
- Directives d'application du règlement CS
- Classeur "Manuel de régates" de Swiss Sailing
- Code de conduite pour officiels de Suisse Sailing
- Check-list pour délégué Swiss Sailing
- Rapport final de championnat Suisse
- Carte officielle d'identification de délégué Swiss Sailing